

Nos engagements



Vos candidats pour le canton

Chantal DURAND et Hervé GICQUEL

Union de la Droite et du Centre

Candidats des majorités municipales

de Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont, Saint-Maurice et Nogent-sur-Marne

Chers amis
Charentonnais, Joinvillais,
Mauritiens et Nogentais,

Le dimanche 22 mars aura lieu le 1^{er} tour des élections départementales.

Il est primordial de vous rendre aux urnes car l'action du Conseil départemental du Val-de-Marne (anciennement appelé Conseil général) est le prolongement de nos actions municipales et concerne bien des domaines de la vie quotidienne comme :

- l'action sociale : le logement, l'aide aux personnes âgées ou souffrant d'un handicap, la protection de l'enfance, la santé, le RSA ;
- la construction et l'entretien des collèges ;
- la maintenance de la voirie, les routes départementales ;
- mais aussi les espaces verts, l'environnement, la culture, le sport,...

Les efforts de nos Conseillers sortants, Jean-Marie Brétilon, Georges Nérin et Jacques J.P. Martin, ont permis à nos communes



Chantal DURAND et Hervé GICQUEL

**et leurs remplaçants :
Chantal LEHOUT-POSMANTIER et Igor SEMO**

d'obtenir quelques subventions et nous y faisons référence dans ce document. Mais cela reste insuffisant au regard de ce que nos villes, donc vous les contribuables, versent au Département à travers vos impôts.

Le Val-de-Marne est géré depuis près de 40 ans par le Parti communiste et ses alliés. Autant dire que les villes de gauche se taillent la part du gâteau et que seules quelques miettes nous reviennent.

En effet, nos villes sont considérées comme «privilegiées» et sont systématiquement exclues de nombreuses possibilités de subventions à cause des critères appliqués par la majorité actuelle.


Cela doit changer. A Charenton, à Joinville, à Saint-Maurice et à Nogent, il y a aussi des difficultés sociales, des collèges à rénover ou à construire, des


routes à entretenir, des actions culturelles et sportives à encourager.

Ce sera notre mission que de rétablir l'équité dans les aides que peut apporter le Conseil départemental, si bien sûr vous nous accordez votre confiance.

LE FONCTIONNEMENT DES COLLÈGES PUBLICS





 L'exécutif départemental PC-PS a d'ores et déjà calculé les nouvelles dotations pour les collèges publics. Un certain nombre d'établissements voient ainsi leur dotation sensiblement diminuée dès 2015. Cet ajustement budgétaire sera poursuivi les années suivantes. C'est le cas notamment du collège Edmond Nocard à Saint-Maurice (- 26 590 €) et du collège Jules Ferry à Joinville-le-Pont (- 5 670 €).

 **Notre engagement :** S'il est nécessaire de mieux distinguer les modalités des dotations de fonctionnement attribuées aux collèges publics, on ne peut impacter autant les budgets de nos établissements qui disposent de moyens financiers très faibles. Il faudra donc **revoir ces dotations, nécessaires au bon fonctionnement de nos collèges.**


LA CONSTRUCTION DES COLLÈGES




 Il s'agit d'une des compétences essentielles du Département. Il existe 2 collèges à Joinville, 1 à Saint-Maurice et 1 à Charenton. Le Conseil départemental ne juge pas nécessaire la construction d'un nouveau collège à Charenton. Les conditions d'évolution des effectifs ne le justifient pas et, disons-le, les financements départementaux manquent. Il refuse, en revanche, l'extension pourtant nécessaire du collège Jules Ferry à Joinville.

 **Notre engagement :** Ce n'est que dans le cas où un nouveau quartier verrait le jour à Bercy que nous demanderions la construction d'un nouveau collège. Nous avons obtenu l'**accord de principe de la mairie du 12^e arrondissement de Paris** pour imaginer un collège commun à nos deux quartiers de Bercy (Bercy Charenton et Bercy Paris). Pour Joinville, nous exigeons l'**extension du collège Jules Ferry.**

LES AIDES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

 Il est difficile de se repérer dans le maquis des aides du Département. Les critères imposés dans le Val-de-Marne ont conduit à écarter systématiquement certaines communes. En effet, le Département a ses propres règles pour attribuer des subventions. Ainsi, une ville ne saurait obtenir une aide si elle n'a pas au moins 30% de logements sociaux alors que la loi fixe ce taux à 25%.

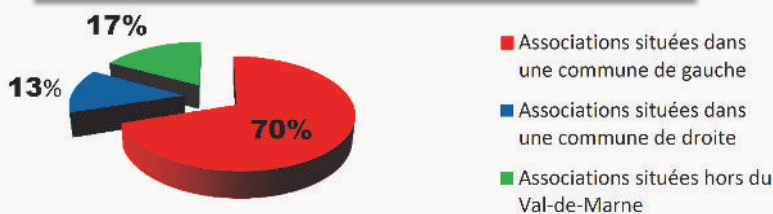
 **Notre engagement :** Nous voulons réformer complètement le système actuel qui pénalise nos communes et établir à l'attention de l'ensemble des villes du Val-de-Marne **un guide des aides départementales totalement transparent et mieux équilibré.**

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Voilà typiquement un secteur où depuis de trop nombreuses années, la majorité socialo-communiste du Département favorise à l'excès les villes de gauche. Le tableau ci-dessous montre que 70% des subventions sont attribuées à des associations situées dans des communes de gauche et que 17% vont à des associations qui ne se situent même pas dans le Val-de-Marne !

Notre engagement : Les associations de nos communes sont tout aussi méritantes et nous voulons rétablir une certaine équité dans l'attribution des subventions en abolissant le clientélisme qui prévaut jusqu'ici et en apportant un soutien accru aux associations sportives.

Répartition du montant total des subventions versées par le département aux associations en 2013



LES CRÈCHES

Le département du Val-de-Marne dispose de crèches départementales (il n'en existe pas dans toutes les communes) et accordait des subventions aux crèches municipales et parentales. Ces subventions ont été supprimées brutalement il y a quelques années.

Pour nos villes, le manque à gagner est de 600 000 €/an à Charenton, 220 000 €/an à Saint-Maurice et 32 000 €/an à Joinville !

Notre engagement : Revoir le fonctionnement des crèches départementales et rétablir les subventions accordées aux villes pour la construction, la rénovation et le fonctionnement des équipements de petite enfance.

LES DÉPENSES DE PERSONNEL

Le Département du Val-de-Marne se distingue avec des dépenses de personnel qui ont augmenté de près de 15% en 5 ans !

Comme l'avait pointé un rapport de la Chambre Régionale des Comptes, le Val-de-Marne est un département sur-administré avec un fonctionnaire pour 168 habitants (contre 1 fonctionnaire pour 261 habitants dans les Hauts de Seine).

Ainsi, les charges de personnel s'élèvent désormais à 259 € par habitant (la moyenne est de 165 € par habitant).

Notre engagement : Une telle inflation d'emplois publics ne se justifie pas. Nous examinerons avec attention les dépenses de personnel et nous nous engageons à les réduire sur l'ensemble du mandat.



LES FINANCES DÉPARTEMENTALES

Le Val-de-Marne a connu d'importantes hausses de la fiscalité et surtout une explosion de sa dette. Celle-ci a, en effet, augmenté de 70% depuis 2008 atteignant 737 millions d'euros au 1^{er} janvier 2015.

Notre engagement : Alors que nous avons connu un matraquage fiscal sans précédent de la part du gouvernement socialiste, nous nous engageons à stabiliser la fiscalité départementale et à mieux encadrer sa dette.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Val-de-Marne dispose d'atouts qui étaient insuffisamment développés par la majorité de gauche. Les entreprises sont montrées du doigt alors qu'elles peuvent créer de l'emploi.

Notre engagement : Nous apporterons un soutien financier à la création de pépinières d'entreprises et prenons l'engagement de ne pas accroître la fiscalité, en particulier sur les TPE et les PME.

MAIS AUSSI...

- Une attention particulière pour nos aînés et pour les personnes handicapées (tarifs d'aide sociale, soutien administratif et financier aux associations, carte Améthyste à étendre aux personnes faiblement imposées,...).
- Une sécurisation des trottoirs et l'apaisement de la circulation avenue de Joinville à Nogent-sur-Marne.
- Un soutien au projet de protections phoniques à Charenton, à Saint-Maurice et à Joinville qui sont reconnues comme des points noirs en matière de bruit.
- Une implication du Département dans les actions des villes pour assurer la sécurité de leurs concitoyens, la prévention de la délinquance et l'aide aux victimes.

LA CULTURE

Le Département a engagé des dépenses somptuaires pour construire et faire vivre son musée d'art contemporain, le MacVal, au détriment des artistes locaux et des structures culturelles de proximité.

Notre engagement : Nous proposons de favoriser la création de projets transversaux avec les salles d'exposition et les écoles d'art du territoire, ainsi que l'accueil d'artistes locaux. Nous voulons également développer la lecture publique et créer des événements autour du numérique et des outils multimédia. De façon générale, le Département doit aider en priorité les équipements de proximité.

LES AIDES SOCIALES ET LE LOGEMENT

Les aides sociales sont l'une des compétences majeures du Département. Nos communes ont toutefois dû compléter l'action départementale avec leurs propres services sociaux. S'agissant de l'habitat, le Conseil départemental n'a eu de cesse que d'inciter, sans discernement, les villes qui avaient déjà beaucoup de logements sociaux à poursuivre cette politique.

Notre engagement : Une meilleure cohérence entre l'action du Département et celle des villes doit être mise en œuvre dans le domaine social. Il faut également arrêter la construction de logements sociaux dans les communes qui en ont déjà plus de 40%. Nous encouragerons, en partenariat avec les bailleurs, l'accès à la propriété sociale en permettant ainsi aux locataires de devenir propriétaires de l'appartement qu'ils occupent, à des conditions plus favorables.



Grâce à l'action efficace de nos Conseillers généraux, Jean-Marie Brétilon, Georges Nérin et Jacques J.P. Martin, il a été possible d'obtenir une participation financière du Conseil départemental pour :

- La construction de la maison médicalisée (EHPAD) de Charenton.



- La réhabilitation des berges de l'île de l'Hospice à Saint-Maurice.



- La réalisation de plusieurs itinéraires cyclables à Joinville, notamment entre le Pont de Maisons-Alfort et le Pont de Joinville.
- Le réaménagement de plusieurs voies départementales à Joinville, dont le quai Pierre Brossolette et la rue Chapsal.
- L'aménagement du chemin de halage, itinéraire cyclable reliant Saint-Maurice à Paris le long de la Seine.



- Le soutien financier aux services de l'Aidapac et du Clapa, associations d'aide à domicile à Charenton et Saint-Maurice.
- Une aide financière à la construction des gymnases Tony Parker à Charenton.



UNE AUTRE AMBITION POUR LE VAL-DE-MARNE

Le Val-de-Marne est l'un des tout derniers bastions du Parti communiste en France (avec l'Allier).

Notre Département dispose de tant d'atouts avec un aéroport international (Orly), le marché aux comestibles le plus important au monde (Rungis), un pôle de santé remarquable (Mondor à Créteil, Paul Brousse à Villejuif, les Hôpitaux de Saint-Maurice, l'école vétérinaire à Maisons-Alfort, ...), l'Université Paris XII-Créteil. De grandes entreprises s'y sont installées, notamment dans nos communes. Malgré ces atouts, notre Département reste à la traîne.

Nous avons une toute autre ambition pour notre Département. L'Est parisien doit rattraper son retard sur l'Ouest.

Ces élections départementales sont aussi l'occasion de dire non à la désastreuse politique économique du gouvernement socialiste, soutenu par l'actuelle majorité départementale.

C'est aussi l'occasion de dire non au laxisme de la justice aux antipodes des attentes de la population, non à la ghettoïsation de certains quartiers...

Et NON à la mise en danger de la qualité de notre cadre de vie et de notre tranquillité, marque de fabrique de nos villes.



**LE 22 MARS,
CHAQUE VOIX COMPTERA !
VOTEZ
POUR CHANTAL DURAND
ET HERVÉ GICQUEL**

RÉUNIONS PUBLIQUES

NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS

Mercredi 18 mars

à l'école élémentaire Eugène Voisin à Joinville-le-Pont à 19h30
Rue Eugène Voisin, 94340 Joinville-le-Pont
(Entrée par la rue du Pourtour)

Judi 19 mars

à l'école élémentaire Aristide Briand à Charenton-le-Pont à 19h30
2, place Aristide Briand, 94220 Charenton-le-Pont

NOUS CONTACTER

 gicquel.durand.94@gmail.com

 gicqueldurand94

NOUS AIDER

Vos dons sont à adresser par chèque à l'ordre du mandataire financier :

Yves Le Peutrec
13, Villa Saint-Pierre
94220 Charenton-le-Pont

Vos dons donnent droit à 66% de crédit d'impôt